

**Formulaire à retourner impérativement
avant le 10 juillet 2020**



> par courriel : tseh@isere.fr



> ou par courrier :

Département de l'Isère
Direction des mobilités / TSEH
CS 41096 - 38 022 Grenoble cedex 1

ATTENTION :

Le non-respect de ce délai ne pourra garantir le traitement de votre dossier pour la rentrée. Toute demande incomplète sera retournée.

DOCUMENTS À FOURNIR

- **OBLIGATOIRE** pour toute demande : justificatif de domicile de moins de trois mois à l'adresse du demandeur (facture eau/électricité/gaz/téléphone).
En cas de garde alternée, joindre un justificatif par parent.
- RIB (uniquement pour les demandes de bourse)
- Copie de la carte de transport et justificatif d'achat d'abonnement (Pour les demandes de bourse transports en commun uniquement)
- Notification AAEH (si elle a été décernée par un autre Département)

En cas de garde alternée : utiliser l'annexe pour préciser les coordonnées du deuxième parent ainsi que les modalités de garde

ÉLÈVE / ÉTUDIANT

(Ecrire en lettres majuscules)

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ Sexe : M F

Ulis CDAPH

Numéro d'individu : _____

Ce numéro figure sur la notification en cours de validité délivrée par la CDAPH. A défaut de renseigner ce numéro, merci de nous transmettre une copie de la notification.

Si différente de celle des parents, adresse de prise en charge de l'élève :

Code postal : 38 _____ Commune : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT

(Ecrire en lettres majuscules)

Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : Parent Tuteur (ASE) Famille d'accueil

Adresse : _____

Code postal : 38 _____ Commune : _____

Tél. _____

Tél. portable _____

Courriel (**obligatoire pour faciliter le traitement de votre dossier**) :

.....@.....

CADRE RÉSERVÉ AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ SOUS CONTRAT

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Nom du responsable de l'établissement :

Téléphone :

Courriel :@.....

Classe/cursus de l'élève :

Date de la rentrée :

Date de fin des cours :

Qualité de l'élève : Interne Demi-pensionnaire

Emploi du temps de l'élève / étudiant :

	Début des cours	Fin des cours
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Cachet, date et signature de l'établissement/de l'université :

TC : TRANSPORTS EN COMMUN (train, car, tram, bus etc.)

Mon enfant prend les transports en commun pour se rendre à son établissement scolaire (seul ou accompagné), et demande donc le remboursement de l'abonnement, ainsi que celui d'un éventuel accompagnateur.

→ Joindre une copie de la carte de transport et de la facture correspondante, ainsi qu'un RIB

ACCOMPAGNATEUR : joindre carte de transport et preuve d'achat

VP : VÉHICULE PERSONNEL

Je souhaite assurer moi-même le transport de mon enfant et choisis d'être indemnisé sur la base du forfait kilométrique (bourse de 0,50€/km à raison de 2 trajets par jour d'école effectué).

→ Joindre un RIB

T : TRANSPORT ADAPTÉ GROUPE

Je ne peux assurer moi-même le transport de mon enfant et demande son intégration dans un circuit de transport adapté groupé domicile-école. Je précise les raisons :

Les circuits organisés par le Département tendent à optimiser les temps de parcours et d'attente des élèves et étudiants tout en mutualisant les transports, par regroupement géographique des élèves. Ils sont en premier lieu définis en fonction des horaires des établissements scolaires, et seulement en second lieu en fonction des emplois du temps individuels, sous certaines conditions.

Renseignements utiles pour faciliter le transport : (type de fauteuil, capacité à monter seul dans le véhicule, équipement à transporter ...)

TRANSPORT MIXTE :

Je ne peux assurer qu'une partie des trajets de mon enfant, et demande donc la mise en place d'un transport adapté groupé pour les trajets restants (voir ci-dessus les modalités de la mise en place d'un tel transport).

→ Joindre un RIB et les justificatifs de transports en commun si nécessaire

Indiquer dans les cases:

TC pour les trajets effectués en transports en commun

VP pour les trajets assurés par la famille

T pour les trajets assurés par un transporteur

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ALLER
RETOUR

Toute demande reçue après le 10 juillet sera étudiée sans garantie de mise en place à la rentrée.

PENSEZ À JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES !

- J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.
- J'atteste avoir lu et accepté le règlement, et le fait que le non respect des consignes pourra entraîner l'exclusion temporaire voire définitive du transport.
- J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de mes données, précisées ci-après.

Date :

Signature :

Le Département de l'Isère est le responsable du traitement n°23-2, destiné à gérer les demandes de transport scolaire pour les élèves en situation de handicap. Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez. Les données enregistrées sont les informations librement fournies par vos soins sur ce formulaire. Les informations demandées sont indispensables pour instruire votre demande et elles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse pourra entraîner des retards ou l'impossibilité de traiter votre dossier.

Vos données sont utilisées par les services du Département de l'Isère chargés du dispositif. Les données utiles seront communiquées au transporteur en charge du circuit de transport.

Les données enregistrées sont conservées pendant 3 ans par le Département de l'Isère.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès et, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données qui vous concernent (sauf si ce droit est écarté par une disposition législative).

Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en justifiant de votre identité, par mail (dp0@isere.fr) ou par voie postale (Département de l'Isère, Déléguée à la Protection des Données (DPO), CS 41096, 38022 Grenoble Cedex 1). En cas de non réponse dans les délais légaux, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex www.cnil.fr).